



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Obligations LT - Part S - FR0010955468

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de La Française Obligations LT, de classification "Obligations et autres titres de créances libellés en euro", est de surperformer l'indice EuroMTS 7-10 sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans.

Indicateur de référence : EuroMTS 7-10

Les instruments de taux seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'objectif de gestion, ainsi la recherche desdits instruments se fera selon une durée comparable à celle de l'EuroMTS 7-10.

Le portefeuille est constitué pour l'essentiel d'obligations européennes à taux fixe, à taux variable ou indexés, de bons du Trésor, titres de créances négociables, billets de trésorerie, certificats de dépôt et accessoirement de liquidités. Le portefeuille sera essentiellement investi dans des signatures « investment grade » (supérieures à BBB-), le gérant se réservant toutefois la possibilité d'investir dans des signatures inférieures en fonction des opportunités de marché.

Fourchette de sensibilité : entre 4 et 10

La part d'investissement ou d'exposition dans des produits actions n'excédera pas 10% de l'actif net.

L'exposition au risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro est accessoire.

Le FCP pourra également investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM/ FIA répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du code

monétaire et financier (notamment de classification obligataire, actions) et peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le gérant utilisera des instruments financiers à terme dans un but de couverture ou pour chercher un engagement dans la limite de 50% maximum de l'actif net du fonds. Il pourra s'agir de futures, forwards, options, swaps de devises, swaps sur indices, change à terme, EMTN. Le fonds pourra intervenir sur les marchés à terme de taux, d'indices, de devises et d'actions. Le fonds utilisera des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés français et européens, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Ces opérations seront réalisées dans la limite maximum de 50% maximum de l'actif net de l'OPCVM pour le risque de taux et dans la limite de 10% maximum pour les risques action et change.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 2 ans.

Modalités de rachat : Quotidien - Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+1.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète des investissements ou techniques d'investissements dans des produits de taux "investment grade", avec une exposition actions limitée à 10%. Il reflète également le risque de dispersion des résultats de gestion autour de leur tendance moyenne, dans une fourchette de sensibilité comprise entre 4 et 10. Ces variations peuvent engendrer des baisses comme des hausses assez significatives de valeurs liquidatives. Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est

susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance ou du défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du FCP.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	0,50 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,71 % (*)

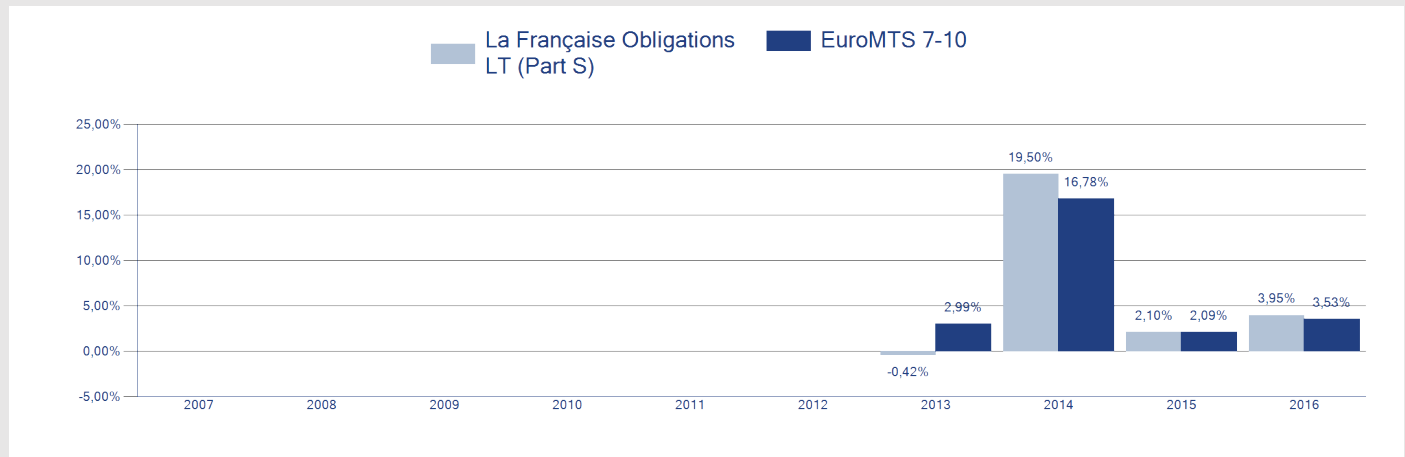
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/12/2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



FCP créé le : 25/08/1989

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts S, I : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : I

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://lfgrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2017